



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2025 07

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

CONSIDERANT les travaux d'ouverture de chambre Telecom par la société SA FIBRE pour le compte des entreprises ENSIO EST et Orange à Mundolsheim.

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 23 janvier au 21 février 2025, comme suit pour les rues suivantes :

ROUTE DE BRUMATH

RUE THOMAS EDISON

RUE DU GENERAL LECLERC

RUE DU FURCHGAESSEL

RUE SAINT THOMAS

RUE DE LA GARE

RUE DE LA POSTE

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Rétrécissement de la chaussée
- Déviation des piétons sur le trottoir d'en face au besoin du chantier
- Circulation sera assurée en tout temps

Ajouter Réglementation 3.02.05. :

VOIES A VITESSE LIMITEE A 30 KM/H

- Au droit et pour la durée du chantier.

Article 2 : les demandes hors agglomération notamment pour la route de Brumath (RM63) doivent avoir fait l'objet d'une autorisation de la part du service Circulation de l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 3 : **La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par les entreprises SA FIBRE et ENSIO EST**

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,

- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- CTS
- SA FIBRE- 5 rue de Bal Air – 800900 AMIENS
- ENSIO EST – 1 rue de l'Industrie – 67640 FEGERSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 21/01/2025

Fait à Mundolsheim, 21 janvier 2025

Béatrice BULO



~~Maire de Mundolsheim~~